



L'inscription de l'argumentation dans le langage : le cas de la Théorie des Blocs Sémantiques

Kohei Kida

► To cite this version:

Kohei Kida. L'inscription de l'argumentation dans le langage : le cas de la Théorie des Blocs Sémantiques. Argumentation & Langage, Université de Lausanne, Sep 2015, Lausanne, Suisse. halshs-01512444

HAL Id: halshs-01512444

<https://shs.hal.science/halshs-01512444>

Submitted on 23 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

L'inscription de l'argumentation dans le langage :
le cas de la Théorie des Blocs Sémantiques
Kohei KIDA

1. Introduction

On sait que depuis les travaux fondateurs de Ducrot et Anscombre, qui datent des années 1980, il est tout un courant d'approches qui s'articulent autour de l'hypothèse que l'argumentation n'est pas seulement ce qu'on fait avec le langage, mais elle est constitutive du langage, inscrite dans le langage. Cette hypothèse, généralement admise aujourd'hui dans ses grandes lignes, laisse cependant ouvertes de nombreuses questions de détail. Où précisément l'argumentation est-elle inscrite (dans le discours ou dans la langue, dans le sens ou dans la signification) ? Quelle est la nature exacte de l'argumentation ainsi inscrite (s'agit-il d'une suite de propositions constituant un raisonnement, tronqué ou non, ou d'un discours régi par des lois qui lui sont propres) ? Jusqu'à quel degré l'argumentation est-elle inscrite (si par exemple on suppose qu'elle est inscrite dans la signification d'un mot, a-t-elle trait à une partie seulement de la signification, ou épuise-t-elle toute la signification) ? Je me propose d'apporter un début de réponse à ces questions en essayant de décrire quelques unités du lexique dans le cadre de la Théorie des Blocs Sémantiques (désormais TBS) dont Marion Carel a posé les premiers jalons au début des années 1990. J'ai moi-même contribué, et je contribue toujours, au développement de la théorie. Pour les références bibliographiques, je me limiterai à renvoyer à mon article paru dans le dernier numéro de *Travaux de linguistique*.

2. Terminologie

Une convention terminologique d'abord. Je tiendrai pour acquise la distinction entre

« phrase » et « énoncé », distinction que Ducrot établit dès les années 1970, analogue à celle qui est faite aujourd'hui entre « sentence » et « utterance » par la pragmatique contemporaine qui se développe notamment dans la communauté des linguistes anglophones, la phrase étant une entité syntaxique abstraite, dont l'occurrence singulière à un moment déterminé et en un lieu déterminé constitue un énoncé. J'appellerai par ailleurs, à la suite de Ducrot, « signification » la valeur sémantique de la phrase et « sens » celle de l'énoncé. Je parlerai également de signification pour chacun des éléments qui composent une phrase (mots ou groupes de mots). La signification est par définition constante et invariable d'un contexte à l'autre. En tant que théorie sémantique, la TBS se fixe pour objectif de décrire la signification des expressions linguistiques.

Je supposerai que le sens d'un énoncé comporte plusieurs « contenus », dont certains sont explicitement et intentionnellement communiqués par le locuteur, alors que d'autres sont implicites, calculés par inférence à partir d'un contenu explicite, en vertu d'un certain nombre de principes pragmatiques comme les « lois de discours » de Ducrot ou les « maximes conversationnelles » de Grice. Pour simplifier, je supposerai par la suite que le locuteur d'un énoncé communique un contenu explicite et un seul.

3. Enchaînement argumentatif et contenu argumentatif

Quel est alors le contenu explicite d'un énoncé ? La pragmatique contemporaine le caractérise le plus souvent en termes de « proposition », « contenu propositionnel » ou encore « contenu vériconditionnel ». La TBS voit les choses autrement. Plutôt que de se demander ce qu'est le contenu explicite d'un énoncé, elle commence par poser cette question méthodologique et empirique : comment peut-on y avoir accès ? La réponse est que, dans l'état actuel des choses, le seul moyen sûr de le faire, c'est de recourir au langage, d'employer les mots de la langue, bref, la paraphrase. Et la TBS a découvert que le contenu explicite de nombreux énoncés se laisse décrire adéquatement à l'aide de ce qu'elle appelle des « enchaînements argumentatifs ».

Quelques exemples. Soit l'énoncé (1) :

(1) Pierre a été économe.

Quel est le contenu que le locuteur de (1) a l'intention ouverte de communiquer ? Il est, selon la TBS, paraphrasé par un discours argumentatif comme (2) :

(2) Un certain objet était inutile donc Pierre ne l'a pas acheté.

Il en va de même pour (3), dont le contenu explicite est paraphrasé par (4) :

(3) Pierre a été prudent.

(4) Pierre a rencontré un danger donc il a pris des précautions.

Les discours que la TBS utilise pour paraphraser le contenu d'un énoncé ne sont pas seulement construits avec un *donc* comme c'est le cas de (2) et (4), mais ils peuvent être également formulés avec d'autres connecteurs comme *car* ou *parce que*. Ainsi, le contenu de (1) est paraphrasé non seulement par (2) mais aussi par un discours comme (5) :

(5) Pierre n'a pas acheté un certain objet, parce que cet objet était inutile.

La conjonction *si* peut parfois faire l'affaire : le contenu de l'énoncé (6) est paraphrasé par un discours comme (7) :

(6) Pierre est prudent

(7) Si Pierre rencontre un danger, il prendra des précautions.

On peut encore avoir recours, pour paraphraser le contenu d'un énoncé, à un autre

groupe de connecteurs, tels que *pourtant*, *bien que*, *même si*, etc. Ainsi, le contenu d'un énoncé comme (8) est paraphrasé par un discours comme (9) :

(8) Pierre a été courageux.

(9) C'était dangereux pourtant Pierre l'a fait.

Il en est de même pour (10), dont le contenu explicite est paraphrasé par (11) :

(10) Pierre est intelligent.

(11) Même si c'est difficile, Pierre le comprendra.

Tous ces discours mentionnés, utilisés pour paraphraser le contenu d'un énoncé, la TBS les désigne par le même terme générique d'« enchaînement argumentatif ». Les enchaînements argumentatifs se divisent en deux catégories, selon qu'ils sont formulés avec un connecteur du type de *donc* ou *pourtant*. Convenons d'appeler « argumentatif » le contenu d'un énoncé décrit à l'aide d'un enchaînement argumentatif comme paraphrase.

On pourrait être tenté de décomposer un contenu argumentatif en deux contenus propositionnels complets et indépendants, reliés par un connecteur. Ainsi, le contenu argumentatif (2) *Un certain objet était inutile donc Pierre ne l'a pas acheté* serait composé de deux contenus propositionnels, [un certain objet était inutile] et [Pierre n'a pas acheté cet objet], évaluables indépendamment l'un de l'autre, reliés par un *donc*. Or, il n'en est rien. De manière générale le contenu argumentatif forme un tout sémantiquement indécomposable et, de ce fait, constitue une unité de sens élémentaire. Reprenons pour exemple l'enchaînement argumentatif (2) *Un certain objet était inutile donc Pierre ne l'a pas acheté*. Imaginons la situation où Pierre trouvait un objet inutile et il ne l'a pas acheté, non pas parce que cet objet était inutile mais que Pierre n'avait pas d'argent. On ne dira pas alors que Pierre a été économe. Pourquoi ? Parce que l'enchaînement argumentatif (2) *Un certain objet était inutile donc Pierre ne l'a pas acheté* ne dit pas qu'un certain objet était

inutile et, *indépendamment de ce fait*, Pierre ne l'a pas acheté, mais plutôt qu'un certain objet était inutile et, *pour cette raison même*, Pierre ne l'a pas acheté. La même analyse vaut pour (9) *C'était dangereux pourtant Pierre l'a fait*. Ce que dit cet enchaînement argumentatif, ce n'est pas que Pierre a fait quelque chose indépendamment du danger que cela présentait (comme par exemple dans une situation où Pierre a fait ce qu'il a fait sans savoir que c'était dangereux), mais que Pierre a fait quelque chose *malgré* le danger que cela présentait. Signalons au passage que si Pierre a fait quelque chose *en raison du* danger que cela présentait, on aura alors affaire à un énoncé comme *Pierre a été casse-cou*, dont le contenu est paraphrasé par *c'était dangereux donc Pierre l'a fait*.

4. Schéma argumentatif et signification

Telle est en gros la façon dont la TBS observe le sens des énoncés. Mais elle va plus loin, et elle tente de décrire la signification des différentes expressions linguistiques. Pour ce faire, elle introduit un autre instrument descriptif : le schéma argumentatif. Elle entend par là ce qui est commun à des enchaînements argumentatifs. Considérons les trois énoncés (12) à (14) et les trois enchaînements argumentatifs (15) à (17) qui paraphrasent le contenu respectif de ces énoncés :

(12) Albin a été prudent.

(13) Briac était prudent.

(14) Cédric est prudent.

(15) Albin a rencontré un danger donc il a pris des précautions.

(16) Briac a pris des précautions parce qu'il avait rencontré un danger.

(17) Cédric prendra des précautions s'il rencontre un danger.

La TBS fait l'hypothèse que tous ces enchaînements argumentatifs sont construits sur un même schéma argumentatif, représenté comme en (18) :

(18) DANGER DC PRÉCAUTION

Le schéma argumentatif est ce qui reste de divers enchaînements argumentatifs, abstraction faite des objets dont on parle (Albin, Briac, etc.), des temps grammaticaux (le présent, l'imparfait, le passé composé, etc.), des connecteurs (*donc*, *parce que*, etc.). Les connecteurs sont représentés par DC ou PT selon qu'ils sont du type de *donc* ou *pourtant*. Le schéma argumentatif est comme un squelette auquel le locuteur donne chair avec des mots pour construire des enchaînements concrets. On dira que les enchaînements argumentatifs construits sur un même schéma argumentatif « concrétisent » ou « réalisent » le schéma.

Une remarque de première importance s'impose. De même que, comme je l'ai souligné, l'enchaînement argumentatif forme un tout sémantiquement indécomposable, de même le schéma argumentatif est une entité sémantique indécomposable. Il ne faut donc surtout pas le considérer comme composé de deux prédicats sémantiquement indépendants, contrairement à ce que laisse croire sa représentation comme en (18).

Maintenant, je vais montrer comment la TBS décrit la signification des mots du lexique. Reprenons les trois énoncés (12) à (14). Pour rendre compte du fait qu'on peut construire, à partir de ces énoncés, les enchaînements argumentatifs (15) à (17), la TBS fait l'hypothèse que l'adjectif *prudent* contient dans sa signification le schéma argumentatif (18) DANGER DC PRÉCAUTION. Ce que je représente comme en (19) :

(19) *prudent* : DANGER DC PRÉCAUTION

Dans la même perspective, la TBS décrit la signification des adjectifs *économe*, *courageux*, *intelligent*, en leur associant des schémas argumentatifs de la manière suivante :

(20) *économe* : INUTILE DC Narg-ACHETER

(21) *courageux* : DANGEREUX PT FAIRE

(22) *intelligent* : DIFFICILE PT COMPRENDRE

(Narg est le symbole de la négation argumentative qui recouvre non seulement la négation *ne ... pas* dans son emploi non métalinguistique, mais aussi des expressions à orientation argumentativement négative comme *peu, rarement, etc.*)

5. Récapitulation

En résumé, la TBS suppose, on l'aura compris, que c'est à deux niveaux que l'argumentation est inscrite dans le langage : au niveau du sens des énoncés d'une part, où l'argumentation joue un rôle méthodologique primordial, sous forme d'enchaînement argumentatif, pour rendre visible le contenu explicite des énoncés ; au niveau de la signification d'autre part, où elle est mise en œuvre, cristallisée pour ainsi dire en schéma argumentatif, pour décrire la signification des unités de langue.

6. Un problème

Ayant esquissé à grands traits l'essentiel de la TBS, je voudrais vous présenter dans ce qui suit un problème technique qui préoccupe depuis un certain temps les adeptes de la TBS, problème que je crois d'un grand intérêt non seulement pour ceux qui s'inscrivent dans le cadre de cette théorie mais aussi pour ceux qui s'intéressent à l'analyse du texte ou du discours.

Il s'agit de revenir sur l'association d'un schéma et d'un enchaînement. Qu'on se rappelle que le schéma argumentatif est ce qu'on obtient à partir d'un certain nombre d'enchaînements argumentatifs après qu'on a fait abstraction de tels ou tels éléments de ces enchaînements (temps grammaticaux, connecteurs, etc.). Mais une nouvelle question se pose alors qui est de savoir jusqu'à quel degré d'abstraction on peut aller pour obtenir un

schéma argumentatif. En effet, on pourrait avoir l'impression, à la seule vue des exemples (15) à (17), qu'il suffit de reprendre tel ou tel terme d'enchaînements argumentatifs pour obtenir le schéma argumentatif sur lequel ils sont construits. Ainsi, les termes récurrents qui composent les enchaînements argumentatifs (15) à (17), en l'occurrence *danger* et *précaution*, sont purement et simplement réécrits dans le schéma argumentatif (18) DANGER DC PRÉCAUTION. Mais l'observation des faits montre que les choses ne sont pas aussi simples.

Je vais discuter ce problème en détail en essayant de décrire le verbe *punir*. Considérons l'exemple suivant :

(23) – Oh ! mais Dieu est là ! **Dieu vous punira** ! Mon Dieu ! qu'il souffre un jour ce que je souffre ! (Dumas, *Les Trois Mousquetaires*, « Le vin d'Anjou »)

C'est un soldat nommé Brisemont qui parle. Au camp établi devant La Rochelle D'Artagnan reçoit douze bouteilles de vin. Il croit que ce sont ses trois amis qui les lui envoient. Il prépare un festin, invite Brisemont, lui donne un verre. Le vin est empoisonné à l'insu de D'Artagnan. Brisemont agonise. En croyant à tort que c'est D'Artagnan qui est empoisonneur, il lui jette une malédiction comme (23).

Quel est le contenu que Brisemont a l'intention ouverte de communiquer à D'Artagnan lorsqu'il lui dit : « Dieu vous punira » ? Je proposerai de le paraphraser par un enchaînement argumentatif comme (24) :

(24) Vous m'empoisonnez donc Dieu vous fera empoisonner

J'ai bien conscience que cette interprétation peut paraître un peu inattendue, du moins à première vue. Mais à la réflexion elle est tout à fait possible, et il suffit à mon propos qu'elle soit possible parmi bien d'autres.

Maintenant, quel est le schéma argumentatif sur lequel est construit cet enchaînement

argumentatif ? Si on adoptait exactement le même procédé qui permet d'obtenir le schéma argumentatif (18) à partir des enchaînements argumentatifs (15) à (17), on serait amené à imaginer, pour (24), un schéma argumentatif comme (25) :

(25) EMPOISONNER DC ÊTRE EMPOISONNÉ

La difficulté apparaît lorsqu'on suppose que ce schéma argumentatif fait partie de la signification du verbe *punir*. En effet, cette hypothèse conduit à une mauvaise prédiction. Considérons l'exemple suivant :

(26) – Milord, continua Felton s'exaltant à mesure qu'il parlait, Milord, prenez garde, toute l'Angleterre est lasse de vos iniquités ; Milord, vous avez abusé de la puissance royale que vous avez presque usurpée ; Milord, vous êtes en horreur aux hommes et à Dieu ; **Dieu vous punira** plus tard, mais, moi, je vous punirai aujourd'hui. (Dumas, *Les Trois Mousquetaires*, « Ce qui se passait à Portsmouth le 23 août 1628 »)

C'est l'officier Felton qui s'adresse au duc de Buckingham peu avant de l'assassiner. Felton a le duc en exécution pour plusieurs raisons : c'est un homme d'État corrompu ; il persécute les puritains (Felton est un puritain fanatique) ; il a déshonoré Milady envers qui Felton a une vénération idolâtre (ce déshonneur est en fait imaginaire).

Quel est le contenu explicite de l'énoncé « Dieu vous punira » dans ce contexte singulier ? Je proposerai de le paraphraser par un enchaînement argumentatif comme (27) :

(27) Vous êtes infâme donc vous brûlerez en enfer

Or, cet enchaînement argumentatif n'est pas construit sur le schéma argumentatif (25) EMPOISONNER DC ÊTRE EMPOISONNÉ : comment pourrait-on concrétiser

EMPOISONNER et ÊTRE EMPOISONNÉ par *infâme* et *brûler en enfer* respectivement ?
Qui pis est, on a beau imaginer un autre schéma argumentatif comme (28) :

(28) INFÂME DC BRÛLER EN ENFER

il ne permet pas à son tour de rendre compte de la construction de l'enchaînement argumentatif (24) *vous m'empoisonnez donc Dieu vous fera empoisonner*.

La solution que je propose consiste à trouver un schéma argumentatif suffisamment abstrait pour pouvoir être appliqué à la fois aux deux enchaînements argumentatifs (24) et (27). Voici ce que je propose :

(29) *punir* : FAUTE DC SOUFFRANCE

Dans cette perspective, la première partie de l'enchaînement argumentatif (24), *vous m'empoisonnez*, est interprété comme un cas particulier de la « faute » en question dans le schéma argumentatif (29) ; la seconde partie du même enchaînement argumentatif, *Dieu vous fera empoisonner*, est interprété comme un cas particulier de la « souffrance » dont parle le même schéma argumentatif. Il en va de même pour l'enchaînement argumentatif (27), dont les deux segments *vous êtes infâme* et *vous brûlerez en enfer* sont respectivement interprétés comme concrétisant le même schéma. On notera que la « faute » en question dans ce schéma peut être plus ou moins grave en contexte, allant d'un simple refus d'obéir à ses parents jusqu'à un crime atroce ; il en va de même pour la « souffrance » dont parle le même schéma, qu'elle soit physique ou morale, allant d'un manque de plaisir alimentaire jusqu'à la peine capitale. Cela dit, il ne faut pas oublier que le schéma argumentatif est une entité sémantiquement indécomposable. C'est donc un abus de langage que de dissocier ainsi FAUTE et SOUFFRANCE. Je voudrais insister sur le fait que les deux segments du schéma, FAUTE et SOUFFRANCE, sont sémantiquement si interdépendants l'un de l'autre qu'ils s'unissent en un tout : toutes les fautes mentionnées ont en commun de

conduire à de la souffrance ; de même que toutes les souffrances mentionnées ont en commun d'être conséquence d'une faute.

Si cette solution est bonne, elle implique que le schéma argumentatif (29) FAUTE DC SOUFFRANCE permet de rendre compte de la construction d'un nombre théoriquement illimité d'enchaînements argumentatifs. On se contentera de vérifier qu'il en est ainsi pour deux autres occurrences au moins du verbe *punir*. Pour ce faire, je prendrai pour exemples encore deux textes dumasien.

Le premier exemple. Considérons le texte suivant :

(30) – Ah ! dit La Mole, cela se comprend : tu lui as donné la main le jour de notre visite ; moi j'ai oublié que tous les hommes sont frères, j'ai fait le dédaigneux. **Dieu me punit de mon orgueil**, merci à Dieu ! (Dumas, *La Reine Margot*, « La chapelle »)

Accusés du crime de lèse-majesté, Coconas et La Mole sont soumis à la question par brodequins. Le bourreau Caboche épargne la douleur à Coconas, alors que La Mole subit une telle torture que ses os « sont rompus », tout son corps « n'est qu'une plaie ». Pourquoi cette différence ? Lors de leur visite chez Caboche, pour le remercier de les avoir reconduits au Louvre après leur combat, ils avaient eu des attitudes différentes envers lui : seul Coconas avait tendu la main pour toucher celle du bourreau. Dans cet extrait, c'est La Mole qui parle à Coconas du bourreau Caboche.

On peut paraphraser le contenu que La Mole a l'intention explicite de communiquer en disant « Dieu me punit de mon orgueil », par un enchaînement argumentatif comme (31) :

(31) J'ai été orgueilleux donc Dieu m'a fait subir cette torture

On aura compris que cet enchaînement argumentatif réalise à son tour le schéma argumentatif (29) FAUTE DC SOUFFRANCE, dans la mesure où l'orgueil de La Mole est ici présentée comme une faute, et la torture en question, comme une souffrance.

Une petite remarque de syntaxe à ce propos. Dans une perspective comme la mienne, on peut décrire le complément prépositionnel *de Z* dans la structure *X punit Y de Z* comme ayant pour fonction de spécifier la première partie du schéma argumentatif (29). Ce qui est visible dans le cas de l'énoncé de La Mole lorsque son contenu est paraphrasé comme en (31).

Le deuxième et dernier exemple. Considérons le texte suivant :

(32) – Tu as souvent conduit la prisonnière à deux doigts du désespoir où tu marches toi-même en ce moment par tes révélations et tes brutalités. **Dieu te punit en conduisant à la mort cette fille que tu aimais tant.** (Dumas, *Le Chevalier de Maison-Rouge*, « Le billet »)

Marie-Antoinette est enfermée au Temple en attendant son procès. Le geôlier Tison et sa femme s'occupent d'elle. La femme Tison persécute la prisonnière en lui faisant des outrages. Un jour, un message est découvert dans une fleur offerte à la prisonnière. La femme Tison accuse de complot Maurice Lindey, un jeune garde national de service auprès de la reine, et Lorin, son collègue et ami. Mais au cours du procès il s'avère que c'est en fait la fille Tison qui a caché le message. La mère a donc involontairement dénoncé sa fille. Désespérée, sur le chemin du retour au Temple, la femme Tison rencontre un homme qui se cache la figure dans son manteau. Il lui suggère qu'il y a moyen de sauver sa fille, si elle veut bien en échange aider la reine dans sa fuite. D'où le discours (32), comme pour lui rappeler en quel état elle est réduite.

Le contenu que l'homme au manteau a l'intention explicite de communiquer lorsqu'il dit : « Dieu te punit en conduisant à la mort la fille que tu aimais tant », est paraphrasé par un enchaînement argumentatif comme (33) :

(33) Tu persécutes la reine donc Dieu conduit ta fille à la mort

Il est aisé de voir que le premier segment de (33) concrétise la « faute » du schéma argumentatif (29) FAUTE DC SOUFFRANCE, pour le locuteur tout au moins, très probablement un royaliste, et son deuxième segment, la « souffrance » du même schéma.

Une petite remarque de syntaxe encore. Le gérondif dans la structure *X punit Y en Z* peut être décrit comme ayant pour fonction de préciser la deuxième partie du schéma argumentatif (29) FAUTE DC SOUFFRANCE, la « souffrance » en l'occurrence. Ce qui est confirmé par (32), dont le gérondif semble donner un indice qui dit en quoi consiste la souffrance de la femme Tison. On notera que cette remarque syntaxique ainsi que la précédente constituent un argument de plus pour placer, comme je le fais, le schéma FAUTE DC SOUFFRANCE dans la signification même de *punir*.

7. Conclusion

Je conclus. Il est relativement facile de trouver un enchaînement argumentatif pour paraphraser le contenu d'un énoncé. Mais, étant donné un certain nombre d'enchaînements argumentatifs, le plus difficile est de trouver un bon schéma argumentatif sur lequel sont construits tous ces enchaînements. Tout le travail du linguiste est là.

Une fois découvert, un schéma argumentatif peut servir à guider la lecture. En effet, le propre d'un tel schéma sera de pousser le lecteur à chercher et réorganiser les éléments textuels qui puissent réaliser le schéma. Ainsi, interpréter les énoncés de Brisemont ou de Felton « Dieu vous punira », c'est de découvrir dans le texte ce qui concrétise le schéma argumentatif (29) FAUTE DC SOUFFRANCE supposé inscrit dans la signification du verbe *punir*. La notion de schéma argumentatif permettra ainsi de jeter une nouvelle lumière sur la question de savoir ce qu'est le procédé de lecture, en quoi consiste la compréhension d'un texte.